

FICHE DESCRIPTIVE DE FORMATION

CQP Responsable d'Unité(s) d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite

Référence de l'action : ECF S400.P – indice 05 du 21/10/2024

Formation destinée aux personnes souhaitant assurer des activités d'encadrement, de gestion, d'organisation et de développement commercial d'une ou plusieurs unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite.

Objectifs professionnels : être capable d'assurer des activités d'encadrement, de gestion et d'organisation d'une ou plusieurs unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite, et contribuer au développement commercial de l'unité.

À l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- Encadrer et manager une équipe.
- Organiser et piloter le fonctionnement d'une unité.
- Développer l'activité commerciale.

Certification visée : Certificat de Qualification Professionnelle Responsable d'Unité(s) d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite – diplôme de niveau 6 – RNCP35279 – certificateur : ANFA / CPNE des services de l'automobile.

1. Métiers et débouchés

Le Responsable d'Unité(s) d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite joue un rôle essentiel dans la gestion, l'organisation, l'encadrement et le développement d'une école de conduite dans le respect de la réglementation professionnelle. Il assure le pilotage d'une ou plusieurs unité(s), contribue au développement commercial, garantit la qualité de service et représente l'image de la structure.

2. Public concerné

La formation s'adresse à toute personne souhaitant créer ou reprendre un établissement d'enseignement de la conduite en vue de solliciter l'agrément requis, à toute personne susceptible d'encadrer une ou plusieurs unités d'enseignement de la conduite, ainsi qu'aux professionnels souhaitant développer leurs compétences en management, gestion, organisation et développement commercial d'une école de conduite.

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation. Une analyse des besoins peut être réalisée avant l'inscription afin d'étudier les aménagements ou compensations possibles et, le cas échéant, d'orienter vers les acteurs compétents du champ du handicap.

3. Prérequis

- Niveau BAC souhaitable.
- Rédaction d'un dossier détaillant le projet d'exploitation d'une école de conduite, fourni par l'organisme de formation habilité.

- Le projet doit tenir compte des conditions réglementaires d'ouverture prévues par l'arrêté du 14 octobre 2016 relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.
- Être titulaire du Titre Professionnel ECSR ou du BEPECASER, être titulaire de l'autorisation d'enseigner en cours de validité et justifier d'au minimum 1607 heures d'expérience, hors période de formation, en tant qu'enseignant de la conduite automobile ou de la sécurité routière.
- Ou avoir exercé une activité salariée en auto-école d'au minimum 1607 heures, hors période de formation, avec rédaction du dossier de projet d'exploitation.

Avertissement : dans le cadre d'une demande d'agrément pour exploiter une école de conduite, une dispense du CQP RUESRC peut être possible sous conditions, notamment en cas de diplôme en droit, commerce ou management de niveau 5, anciennement niveau III. Il convient de se rapprocher de la Direction Départementale du Territoire et de la Mer du lieu d'exploitation prévu.

4. Modalités et délai d'accès

- Avoir satisfait aux prérequis.
- Modalités d'inscription : contacter l'agence par téléphone ou par mail afin d'obtenir les informations nécessaires et de constituer le dossier d'inscription.
- Délai d'accès indicatif : 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire, sous réserve d'une réponse favorable du financeur et de places disponibles en formation.

5. Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel.
- Méthodes pédagogiques actives et expositives.
- Documentation professionnelle et réglementaire relative aux matières enseignées.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.

6. Programme / contenu

Le programme est organisé autour de trois blocs complémentaires. Chaque bloc correspond à une fonction essentielle du responsable d'unité : manager les équipes, piloter l'organisation et développer l'activité commerciale. L'objectif est de permettre au candidat de maîtriser à la fois la gestion humaine, administrative, réglementaire, qualité et commerciale d'une ou plusieurs écoles de conduite.

Bloc	Finalité du bloc	Compétences travaillées
Bloc A – Management	Encadrer, accompagner et mobiliser les collaborateurs autour des objectifs de l'unité.	Recrutement, suivi de l'activité, entretiens, développement des compétences, gestion des situations conflictuelles, fixation d'objectifs, conduite du changement.
Bloc B – Gestion et organisation	Organiser, piloter et sécuriser le fonctionnement administratif, financier, qualité et réglementaire de l'unité.	Tableaux de bord, budget, fournisseurs, relations avec les prescripteurs et financeurs, conformité réglementaire, procédures qualité, veille documentaire,

		organisation administrative et commerciale.
Bloc C – Activités commerciales	Développer l'activité de l'unité, adapter l'offre de formation et garantir la satisfaction client.	Développement commercial, adaptation de l'offre au marché, appels d'offres, actions promotionnelles, accueil et fidélisation client, négociation, contrats, traitement des réclamations et litiges.

7. Moyens humains

- Formateurs titulaires du BAFM ou formateurs aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières.
- Compétences de l'équipe pédagogique couvrant l'ensemble des domaines du CQP, attestées par une certification de niveau 5 ou par une pratique professionnelle dans le domaine concerné.
- Assistance pédagogique et assistance technique assurées par l'agence.
- Personne en charge des relations avec les stagiaires et les personnes en situation de handicap : contacter l'agence.

Traçabilité qualité : l'assiduité, les évaluations, les questionnaires de satisfaction, les éventuelles réclamations et les actions correctives sont conservés dans le dossier qualité de l'action.

8. Modalités de suivi et d'évaluation des acquis

L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmée par le formateur. Les évaluations formatives sont réalisées en cours et/ou en fin de formation au moyen de tests théoriques, QCM, travaux pratiques, études de cas ou mises en situation. Chaque bloc fait l'objet d'une évaluation et, en cas de réussite aux trois blocs, le candidat est positionné sur l'évaluation finale.

Satisfaction : une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen afin d'apprécier l'organisation, les supports, les méthodes pédagogiques et l'accompagnement proposé.

9. Sanction visée

Élément	Information
Certification	CQP Responsable d'Unité(s) d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite
Niveau	Diplôme de niveau 6
Code RNCP	RNCP35279 – formation éligible au CPF
Certificateur	ASS Nationale Formation Automobile (ANFA), CPNE des services de l'automobile
Enregistrement	Date de décision : 31/10/2024 – échéance : 31/10/2029

10. Effectifs, durée et dates

- Effectif minimum : 6 stagiaires.
- Effectif maximum : 12 stagiaires.
- Durée réglementaire : 306 heures en présentiel, hors heures de certification.
- Dates de session : du 13/04/2026 au 17/06/2026.

11. Tarifs et modalités de financement

- Tarif de la formation : 8 500 €.
- Le tarif applicable, les éventuels frais annexes, les modalités de financement et les conditions de prise en charge sont communiqués dès le premier contact et précisés dans le devis, la convention ou le contrat de formation.
- Financements possibles selon la situation du bénéficiaire : CPF, OPCO Mobilités, financement employeur, financement individuel, Projet de Transition Professionnelle, France Travail ou autres dispositifs publics ou privés sous réserve d'accord de prise en charge.
- Une grille tarifaire publique est tenue à disposition des candidats et financeurs, consultable sur demande auprès de l'organisme de formation ou sur ses supports de communication.

12. Programme synthétique

Bloc de compétences	Objectif opérationnel	Activités abordées	Résultat attendu
A – Management d'une ou plusieurs unité(s)	Savoir encadrer une équipe, organiser le travail des collaborateurs et accompagner leur montée en compétences.	Encadrement, recrutement, entretiens annuels et professionnels, suivi de l'activité, plan de développement des compétences, traitement des situations conflictuelles, objectifs individuels et collectifs, conduite du changement.	Le responsable sait piloter une équipe, répartir les missions, suivre les résultats et maintenir un climat de travail adapté.
B – Gestion et organisation de l'unité	Savoir assurer le fonctionnement administratif, financier, réglementaire et qualité d'une école de conduite.	Pilotage de l'activité, tableaux de bord, analyse des résultats, budget, fournisseurs, relations avec les financeurs et prescripteurs, conformité réglementaire, procédures qualité, veille professionnelle et réglementaire.	Le responsable sait organiser l'activité, suivre les indicateurs, sécuriser les obligations réglementaires et améliorer le fonctionnement de l'unité.

C – Développement commercial	Savoir développer l'activité, adapter l'offre de formation au marché et gérer la relation client.	Développement commercial, adaptation de l'offre, appels d'offres, actions promotionnelles, accueil, suivi et fidélisation client, démarche qualité satisfaction, contrats, négociation, gestion des réclamations et litiges.	Le responsable sait proposer une offre cohérente, développer le chiffre d'affaires, fidéliser les clients et traiter les situations de réclamation.
-------------------------------------	---	--	---

13. Indicateurs de résultats

Les indicateurs de résultats de cette certification sont disponibles sur demande auprès de l'organisme de formation lorsqu'ils sont disponibles : taux de réussite à la certification, taux de satisfaction des bénéficiaires et taux d'abandon. Pour la session CQP Responsable d'Unité(s) d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite des 17 et 18 juin 2026, les éléments consolidés disponibles font apparaître 6 lauréats identifiés, 5 questionnaires de satisfaction complets recueillis, soit un taux de retour de 83,3 %, et 100 % d'avis positifs sur les questionnaires exploitables.

14. Réclamations, satisfaction et amélioration continue

Les stagiaires peuvent formuler une remarque, une difficulté, une insatisfaction ou une réclamation auprès de l'organisme de formation par téléphone, par mail ou directement auprès de l'accueil de l'agence. Toute réclamation est recueillie, analysée et traitée dans le cadre de la démarche d'amélioration continue. Les retours des bénéficiaires, questionnaires de satisfaction, réclamations éventuelles et actions correctives sont conservés afin d'assurer la traçabilité du traitement et l'amélioration des formations, supports, organisations et accompagnements pédagogiques.

15. Organisme de formation

Organisme de formation	CFE Institut
Adresse	65 Cours Lieutaud, 13006 Marseille
Lieu de formation	106 boulevard de Saint-Loup, 13010 Marseille
Téléphone	07.66.88.12.31
Mail	contact@cfe-institut.fr
NDA	93131920613
SIRET	89496255400016

16. Synthèse de la formation

Intitulé	CQP RUESRC
-----------------	------------

Dates	Du 13/04/2026 au 17/06/2026
Durée	306 heures, hors heures de certification
Modalité	Formation en présentiel
Effectif	Minimum 6 - maximum 12 stagiaires
Tarif	8 500 €

Repère session : CQP Responsable d'Unité(s) d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite - s - durée réglementaire 306 heures hors certification - certification RNCP35279 enregistrée jusqu'au 31/10/2029.

Planning prévisionnel de la formation

Session : du 13/04/2026 au 17/06/2026 – CQP Responsable d'Unité(s) d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite – durée réglementaire 306 heures hors heures de certification.

Lecture du planning : le calendrier détaillé est prévisionnel et peut être ajusté selon l'organisation pédagogique, les impératifs réglementaires, la disponibilité des intervenants et les contraintes liées aux évaluations.

Planning synthétique CQP RUESRC – session 2026

Période	Bloc	Thématiques principales	Modalité	Volume indicatif
13/04/2026 au 30/04/2026	A – Management	Encadrement des collaborateurs, recrutement, entretiens, plan de développement des compétences, conflits, objectifs, conduite du changement.	Présentiel	Selon progression pédagogique
04/05/2026 au 22/05/2026	B – Gestion et organisation	Pilotage, tableaux de bord, budget, fournisseurs, financeurs, conformité réglementaire, procédures qualité, activités administratives et commerciales.	Présentiel	Selon progression pédagogique
25/05/2026 au 12/06/2026	C – Activités commerciales	Développement commercial, adaptation de l'offre, appels d'offres, actions promotionnelles, relation client, satisfaction, contrats, réclamations et litiges.	Présentiel	Selon progression pédagogique
17/06/2026	Évaluation finale	Positionnement sur l'évaluation finale après réussite aux trois blocs, selon le référentiel d'évaluation ANFA en vigueur.	Présentiel	Hors heures de formation